



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E88007

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2024

ÉDITÉ LE 07/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2009

Forme juridique : SAS

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 510316516

Siret : 510 316 516 00036

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 38875500C

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145416609

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145416609

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : TRAMBLAY COUVERTURE

4 ROUTE DE GISY
BATIMENT 12
91570 BIEVRES

Téléphone : 01 41 15 21 54

Fax : 01 41 15 21 53

Portable : 06 09 93 92 02

Site Internet : www.tramblay.fr

E-mail : julientramblay@tramblay.fr

Responsabilité légale :
TRAMBLAY JULIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	01/12/2020
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	01/12/2020
3163	Couverture en plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	01/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.